

IN Magazine N° 201 - Janvier / Février 2022

7 février 2022

Editorial : la maltraitance

Le projet de loi sur le financement de la sécurité sociale 2022 est en cours de débat.

Le contenu du projet de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie proposé pour l'hôpital ne répond pas aux défis ni aux enjeux que doit relever notre système de santé et de protection sociale pour répondre aux besoins de la population.

C'est un budget de maltraitance des personnels hospitaliers, des patients qui est mis en place. Ce budget est à l'image de la maltraitance sociale qui est imposée actuellement aux citoyen-s-nes de notre pays. Emmanuel Macron, son gouvernement et le patronat continuent leur politique de régression sociale, d'asphyxie de l'hôpital, des établissements du sanitaire, du médico-social. C'est la fermeture partielle ou totale des services d'urgences, voire d'établissements privant la prise en charge de la population. Il est incontournable de nous mobiliser pour garantir les moyens nécessaires à l'hôpital car il doit assurer la continuité des soins.

C'est également la multiplication des déserts médicaux par manque notamment d'anticipation de la formation des professionnels. De plus, il est urgent d'imposer aux médecins, après leurs études, d'exercer sur un territoire donné durant cinq années minimum. Il s'agit d'instaurer un droit opposable pour éviter les déserts médicaux. Il est également primordial de préserver et de créer des centres de santé de la sécurité sociale, mutualistes ou municipaux... Ils sont le moyen de permettre l'accès de tous aux soins, notamment en pratiquant le tiers payant social. Il est aussi indispensable, pour combattre les effets des délocalisations de la production des médicaments, de mettre en place un service public des médicaments. Ce qui garantit et leurs productions en France et les stocks. Car aujourd'hui les ruptures de stocks sont choses courantes à tel point qu'obtenir

l'intégralité de sa prescription relève du parcours du combattant. Plus grave encore, les molécules, notamment pour les traitements des cancers, sont fréquemment aux abonnés absents. Ces états de fait occasionnent des décès pour une non-réponse sociale de leurs besoins. C'est une politique sanitaire littéralement de maltraitance, un crime d'État.

Nous militons aussi pour le maintien d'une couverture sociale la plus large par la seule sécurité sociale en instaurant la prise en charge à 100%. Les mutuelles doivent être un complément et non un moyen de désengagement de la sécurité sociale. Ainsi nous revendiquons l'accès aux soins selon nos besoins et non selon nos moyens.

Patrice Bouillon, Secrétaire national Indécosa-CGT